

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Paulin

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, Ghislain Lemay, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Paulin, que le **19 DÉCEMBRE 2023 À 20 H 00**, le conseil municipal de cette municipalité tiendra une séance extraordinaire de son conseil, au lieu ordinaire des séances, soit au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, situé au 3051, rue Bergeron, Saint-Paulin.

Cette séance extraordinaire portera exclusivement :

- **sur l'adoption du budget 2024 de la municipalité de Saint-Paulin;**
- et
- **sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025 et 2026 de la municipalité de Saint-Paulin.**

DONNÉ À SAINT-PAULIN, ce huitième jour de décembre deux mille vingt-trois.

Ghislain Lemay, directeur général et greffier-trésorier